SITE INSCRIT
au titre de l'article L 341-1
du code de l'environnement

Rochers de la Montjoie, à Mortain

Décision : Arrêté ministériel
Date : 29/11/1934
Code : 50052

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcellaire 2017
IGN Fond Raster (WMS)
DREAL-NORMANDIE
Production:
Le 20/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 30 60 m

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE